



Cahiers de l'Urmis

7 | 2001

Débat : la nation, l'Europe, la démocratie

Éditorial

Isabelle Taboada Leonetti



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/urmis/3>

ISSN : 1773-021X

Éditeur

Urmis-UMR 7032

Édition imprimée

Date de publication : 7 juin 2001

ISSN : 1287-471X

Référence électronique

Isabelle Taboada Leonetti, « Éditorial », *Cahiers de l'Urmis* [En ligne], 7 | juin 2001, mis en ligne le 15 février 2004, consulté le 12 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/urmis/3>

Ce document a été généré automatiquement le 12 mai 2019.



Les contenus des *Cahiers de l'Urmis* sont disponibles selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Éditorial

Isabelle Taboada Leonetti

- 1 Jürgen Habermas, né en 1929, a enseigné la philosophie et la sociologie aux universités de Heidelberg et de Francfort, et dirigé, de 1971 à 1983, l'institut Max Planck. Considéré comme un héritier de l'École de Francfort, et assistant d'Adorno dans sa jeunesse, son œuvre philosophique réinvestit de manière originale la Théorie critique de l'École de Francfort en « reprenant avec d'autres moyens le marxisme hégélien et webérien des années vingt », selon ses propres termes. Qu'il s'agisse du mouvement étudiant, de la « question allemande », de l'espace communicationnel ou de la nation, ses écrits cherchent à apporter un fondement philosophique à la critique sociale et au débat démocratique¹. Les années 89-90 constituent un tournant dans l'œuvre d'Habermas. Après la réunification allemande, la montée du nationalisme dans les milieux de droite l'incita à s'engager davantage dans l'espace public, et à prendre parti publiquement en faveur de l'Europe. De nombreux articles et conférences traduisent la progression de sa réflexion sur les notions de nationalisme et de citoyenneté, sur l'avenir incertain de la forme politique de l'État-nation et sur la mondialisation. Partisan d'une plus grande intégration politique européenne, ses thèses sur la construction de l'Europe, — notamment la notion de « patriotisme constitutionnel », pas toujours bien comprise au demeurant — ont, en Allemagne et dans le monde intellectuel et politique, une audience certaine. Ces textes et interventions sont réunis dans plusieurs ouvrages, la plupart traduits en français². Lors de sa conférence du 6 décembre à Paris, reproduite ci-après, il plaide pour une « union toujours plus étroite », et présente, à sa manière parfaitement didactique, les arguments en faveur d'un cadre constitutionnel européen ainsi que les interrogations et les dilemmes que la perspective d'un État fédéral européen pose.
- 2 Dans son récent ouvrage *Après l'État-nation; une nouvelle constellation politique*, Jürgen Habermas avait déjà développé l'idée de l'épuisement historique de l'État-nation, forme politique mal adaptée à l'intégration économique mondiale. La mondialisation des marchés et l'extension des domaines qui échappent au contrôle souverain des États (la logique du marché néolibéral, les risques écologiques, le maintien de la paix, la communication, le crime organisé...) affaiblissent leur capacité de protéger leurs citoyens

contre les effets de décisions prises par d'autres États ou par des organisations transnationales et de maintenir les critères établis par l'État-providence. Le transfert des décisions au niveau supranational génère ainsi un besoin de formes d'autorégulation et de légitimation d'un type nouveau³ en Europe, cette nouvelle forme politique pourrait être un État fédéral multinational doté d'une Constitution démocratique, qui serait en outre plus apte à résister à l'hégémonie américaine néolibérale.

- 3 La légitimité de cette forme politique supranationale, créée "par le haut" ne peut se passer de l'adhésion de ses membres, autrement dit d'une sorte de solidarité citoyenne post et transnationale. « Lorsque les Suédois seront prêts à se sentir responsables des Portugais ou les Anglais des Grecs et inversement, c'est alors seulement que l'Union européenne pourra se transformer en une authentique démocratie ». Cette identité européenne n'est pas donnée, il faudra la construire de manière volontariste, comme l'a été l'identité nationale, « fruit d'un processus douloureux d'abstraction » qui a duré deux siècles³. S'appuyant sur l'exemple de la création des États-nations européens, Habermas pose les conditions empiriques homologues nécessaires à l'extension d'un tel processus à une autre échelle, notamment la création d'un espace public démocratique communicationnel, susceptible de produire une culture politique partagée par tous. Mais, à la différence de ce que l'on a pu observer dans le cas des identités nationales, construites sur un ancrage historique et culturel de nature ethnique et prépolitique, fortement et souvent passionnément investies, Habermas propose de fonder l'identité européenne sur une solidarité abstraite fondée sur le droit, ce qu'il désigne comme un patriotisme de la Constitution. Pour cela, d'importantes conditions sont nécessaires, notamment la création d'un espace public à l'échelle de l'Europe, lieu d'expression d'une société civile européenne disposant d'une culture politique commune.
- 4 Deux intellectuels français lui répondent, Dominique Schnapper et Alain Touraine, dont la réflexion sur ces questions fait autorité et dont les positions constituent des références dans le débat public⁴. Tous deux concordent avec Habermas sur l'idée de l'épuisement historique de l'État-nation, mais leurs analyses quant aux chances de construire à court terme des instances de régulation démocratique européennes, à l'échelle de ces marchés globalisés, sont plus pessimistes. Pour Touraine, le déclin de l'État-nation est lié à, ou se traduit par, la dissociation et l'éclatement d'éléments de la société auparavant intégrés : la séparation croissante de l'État et de la nation, l'autonomie du système économique d'une part et des revendications culturelles et personnelles d'autre part, la distance grandissante entre le politique et la société civile font douter de la possibilité de recréer à un niveau supranational ce qui semble déjà en déclin au niveau national. Dans ces conditions, peut-on espérer et faut-il souhaiter que l'intégration économique déjà effective soit complétée par une intégration politique ? Ne peut-on vivre « avec des institutions politiques faibles ou minimales, juste nécessaires à poursuivre certains buts », ces buts étant ceux, culturels, existentiels, ou consuméristes, des individus ou de communautés diverses ?
- 5 Dominique Schnapper est moins pessimiste, mais sa conception exigeante de la République lui fait douter de la possibilité de l'aboutissement d'un État métanational sans un long travail d'enracinement dans les esprits et dans les cœurs. En accord avec Habermas sur l'importance de la dimension institutionnelle, car « la citoyenneté n'a pas d'effet sur la vie sociale si elle n'est pas la pratique de la citoyenneté, si les institutions ne lui donnent pas de sens concret », elle considère cependant qu'un patriotisme civique ne suffirait pas à « organiser la vie des hommes ensemble ». Pour Schnapper, la société

démocratique apparaît, telle Janus, comme « indissolublement ethnique et civique ». L'histoire et les traditions partagées sont des dimensions essentielles de la construction d'un "vivre ensemble" et pour que les institutions soient reconnues comme légitimes par les citoyens — qui ne sont pas mus par la seule rationalité — il faudrait mobiliser beaucoup d'efforts et de volonté si l'on veut parvenir rapidement à cette identité européenne qui, selon elle n'a de sens que si elle comporte une forme "d'ethnicité", c'est-à-dire le partage d'une certaine culture héritée. Pourquoi l'Urmis a-t-elle participé à l'organisation de ce débat sur la nation et l'Europe ? Quelle lecture peut-on faire de ces thèmes à la lumière des problématiques propres à l'immigration, domaine central de notre laboratoire ? D'une part, il est évident que la mondialisation ne concerne pas seulement la circulation croissante des biens, mais également celle des populations : les déplacements de migrants — réguliers ou clandestins, intraeuropéens ou venant de pays du "sud", ou de "l'est" — ne peuvent que se poursuivre, en même temps que la facilité des transports permet aux immigrés de reporter la décision d'installation définitive et de maintenir ou créer des réseaux transnationaux, posant ainsi quelques problèmes d'allégeance au pays de résidence. La création d'institutions supranationales, autrement dit l'existence d'un niveau d'appartenance supplémentaire, alternative aux oppositions binaires entre la nation et le pays des origines — ou entre la nation et la région — ne peut être sans conséquence sur le statut et la place de ces minorités dans leur territoire d'installation.

- 6 D'autre part, les analogies théoriques (en quelque sorte circulaires...) entre le débat concernant les conditions nécessaires à l'intégration de nations historiquement et culturellement diverses au sein d'un État fédéral et le débat récurrent sur l'intégration de populations étrangères ou se réclamant d'origines diverses au sein de l'État-nation sont susceptibles de renouveler les perspectives.
- 7 Sur le rapport entre la question européenne et l'immigration, Habermas nous apportait lui-même quelques réponses lors d'un récent entretien : « la question "nation politique ou nation ethnique ?", autrement dit, "une communauté étatique a-t-elle besoin d'homogénéité ?" est liée à deux autres questions : les États européens doivent-ils abandonner leur souveraineté et leur caractère d'États particuliers en faveur d'une Europe unie et doivent-ils s'ouvrir à l'immigration et à une société de citoyens multiculturels ? »⁵. Le principal est dit, car l'un des nœuds de la question, en matière d'immigration comme pour l'Union européenne, est bien celui de l'homogénéité, ethnique et culturelle, mais aussi politique, nécessaire ou supposée nécessaire pour assurer la cohésion et la solidarité des individus installés sur un territoire et pour vivre ensemble, harmonieusement, c'est-à-dire conformément aux principes démocratiques qui sont au fondement de nos États, La discussion, au-delà du débat récurrent — et essentiellement anglo-saxon — entre communautariens et libéraux, aboutit à la question, plus philosophique que sociologique ou politique, des besoins. Pour les uns, les individus ont un besoin vital d'ancrage dans une communauté, une histoire et une culture et ont surtout un besoin de reconnaissance symbolique et politique⁶. La préservation mémorielle des racines historiques, le maintien d'une langue et de traditions — fussent-elles peu compétitives sur le marché international ou désuètes — l'affirmation de spécificités identitaires sont invoquées comme des valeurs primordiales, nécessaires à la structuration du sujet, valeurs pour lesquelles l'on est parfois prêt à mourir ou à tuer⁷. Pour d'autres, le procès d'individualisation qui définit les sociétés contemporaines arrache irrésistiblement l'individu à sa communauté d'origine : « l'individu issu d'un

réseau de relations humaines qui existait avant lui s'inscrit dans un réseau de relations qu'il contribue à créer »⁸. C'est le rapport à l'autre et surtout les conditions sociohistoriques qui président à ce rapport, qui façonnent le rapport au monde du sujet, son habitus social et culturel. L'individu a ainsi la possibilité — et l'obligation — de se construire lui-même, de définir son identité, de se faire advenir. Dans cette optique constructiviste, toute attache, toute définition faisant référence aux origines apparaît comme une assignation, une contrainte limitant le libre arbitre de l'individu et sa capacité de choisir (dans les limites évidentes données par les conditions socio-historiques précitées) les référents identitaires, les communautés, voire la mémoire, qui satisfont le mieux le besoin tout aussi vital de réalisation personnelle⁹.

- ⁸ Un tel débat se heurte rapidement à ses limites ontologiques : que sait-on au juste des besoins des individus et des groupes humains, qu'est-ce qui peut être désigné comme nécessaire au fonctionnement social ? Le constat de la variabilité historique des formes de pensée voire des formes de conscience de soi invalide les affirmations essentialistes de catégories a priori¹⁰. Peut-on, en sociologie, parler en termes de besoins ou de nécessité autrement qu'en historicisant ces notions ? Ici et maintenant, dans nos sociétés postindustrielles plongées dans les turbulences créées par des changements technologiques accélérés, les conceptions s'affrontent et aucune n'est plus légitime qu'une autre. Dans certaines situations, l'appel à une mémoire communautaire permettra à l'individu de mieux se structurer et au groupe minorisé de plus vite faire entendre ses revendications ; dans d'autres cas, l'individu pourra trouver en lui-même ou au sein d'autres réseaux les ressources suffisantes pour s'inventer un destin. Les travaux des sociologues et les analyses comparatives montrent bien la diversité des situations et des attitudes. Le débat risque de s'enliser durablement s'il reste enfermé dans ses limites idéologiques.
- ⁹ Ainsi, une autre des raisons à l'origine de cette rencontre relève de ce que l'on pourrait appeler la responsabilité civique des chercheurs. Elle rejoint, en réalité, l'une des thèses défendues par Habermas, et l'une des raisons, sans doute, pour lesquelles il a accepté lui-même le principe de cette rencontre. Pour lui, les intellectuels ne jouent pas leur rôle, il faudrait qu'ils participent davantage à la construction d'un espace public démocratique, dont « la fonction est de transformer les problèmes sociaux en thèmes de débat ». Que nous, chercheurs, soyons, en tant que citoyens, favorables ou non au processus de construction européenne, optimistes ou pessimistes quant à ses chances de succès, n'est pas important ; les enjeux soulevés par l'Union concernent, ou réactivent, des problèmes qui intéressent chacun des États en cause et la complexité des questions débattues mérite un traitement scientifique et non seulement politique ou idéologique. Il semble en effet, que des questions comme l'intégration politique européenne, les problèmes liés à l'harmonisation des constitutions, les politiques en matière de droits des étrangers et des minorités, de droits du travail, de justice ou d'environnement soient aujourd'hui l'apanage du politique, des technocrates de l'Union européenne ou des mouvements antimondialistes, alors qu'elles pourraient et devraient aussi être débattues plus souvent dans nos milieux qu'elles ne le sont. Le succès de la rencontre du 6 décembre, le public nombreux et diversifié qui est venu y assister, nous confortent dans l'idée que ces thèmes mobilisent, ou sont susceptibles de mobiliser universitaires, intellectuels et étudiants.
- ¹⁰ Dans la seconde section des *Cahiers de l'Urmis*, ouverte aux travaux d'étudiants et aux recherches en cours, deux doctorantes présentent leurs premiers résultats.

- 11 Le premier article porte sur les représentations de l'Europe et de l'identité européenne observées chez un groupe de jeunes italiens immigrés en France. La recherche de Morena Negri montre que, pour ces jeunes, l'Europe est tout d'abord un espace de mobilité qui leur apporte le droit de choisir librement le lieu où étudier, travailler, vivre ou aimer. La représentation d'une identité européenne est faible : plutôt qu'un espace culturellement homogène à construire, l'Union Européenne leur apparaît surtout comme le garant des différences nationales et culturelles, le cadre politique permettant de rester soi-même là où on décidera d'habiter. Mais c'est précisément cette diversité culturelle et historique de l'Europe, entée dans un riche passé conflictuel commun, qui représente la principale spécificité – et richesse – de l'Europe à leurs yeux et qui la distingue notamment des États-Unis : spécificité qu'ils sont prêts à défendre et qui constitue peut-être un premier élément d'un sentiment d'appartenance collectif en gestation.
- 12 Le second article traite des processus mémoriels, à partir de ce qui a été désigné comme "l'affaire Pinochet". Fanny Jedlicki décrit et analyse les répercussions que l'arrestation de l'ancien dictateur chilien en 1998 produisit chez les émigrés chiliens en France. La résurgence dans les media des faits tragiques survenus vingt ans plus tôt au Chili mit alors en lumière le déficit de mémoire existant au sein des familles des exilés chiliens. La transmission familiale des souvenirs traumatiques ne s'était pas faite, ou alors à travers des silences et des non-dits. "L'affaire Pinochet" permet ainsi d'observer différents processus qui, du retour de la mémoire de l'exil et de la torture à la (re)construction d'une identité narrative familiale, mettent en évidence le poids des souvenirs douloureux dans la transmission de l'histoire familiale et la difficile articulation entre le "devoir de mémoire" et la "nécessité de l'oubli".
-

RÉSUMÉS

La directrice du numéro présente tout l'intérêt de la discussion ouverte autour des propositions de Jürgen Habermas sur la démocratie et l'Europe.

INDEX

Mots-clés : démocratie, Europe, état, Habermas, Schnapper, Touraine

AUTEUR

ISABELLE TABOADA LEONETTI

Chargée de recherches au CNRS, Urmis Paris VII